

Réponse à la question proposée sur le serment d'égalité, de liberté, de la souveraineté du peuple. A Louvain, chez Michel, 1793. in-8vo. de 15 pag.

IL y a des questions auxquelles on devoit être dispensé de répondre, parce que la réponse se trouve dans l'énoncé de la question même : & telle est exactement celle dont on traite ici. Cependant puisqu'on paroît vouloir que ceux qui passent pour maîtres en Israël, répondent positivement à ceux qui les consultent, un théologien profond & exact a cru devoir discuter la question relative au serment démocratique, & la décider par toutes les lumières que la Religion & la saine logique peuvent répandre sur un objet de cette nature. Sa réponse nous dit amplement & savamment ce que je n'ai dit que fort laconiquement, mais dans le sens de la même conclusion * : elle embrasse la question d'une manière si complète & si satisfaisante, qu'elle mérite d'être précieusement conservée, comme une excellente direction de conscience, & un monument de la sainte sévérité de la morale catholique, qui ne donne rien aux circonstances, qui ne cede ni au pouvoir, ni à la puissance, ni à la force; ni à la séduction, qui se rit également de la brutale ressource des menaces, & des flagorneries d'une logique accommodante. Nous la donnerons en entier avec les notes qui sont du même auteur.

* 1 Janv.
p. 78.

„ La question que vous me proposez, monsieur, me paroît d'une très-grande importance dans ce tems